

REGISTRE des inscriptions au CLUPP de CAMARET-SUR-MER

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Les informations recueillies dans le questionnaire pourront être enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de CAMARET-SUR-MER.

La base légale du traitement est la convocation et le suivi des réunions du CLUPP.

Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : services de la CAMARET-sur-MER, secrétariat, capitainerie.

Elles sont conservées pendant durée de validité d'inscription au CLUPP. Toute sortie doit être signalée par le membre.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. (en fonction de la base légale du traitement, mentionner également : Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données)

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données :

M. Sébastien AUBLET, relais DPD, en Mairie - Tél. : 02 98 27 89 53 - pm@camaretsurmer.fr

ou le service chargé de l'exercice de ces droits : Centre de Gestion de la FPT, cité administrative à Quimper. Contact **M. LOEFFEL Michel**

Tél. : 02 98 64 11 30

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Commune de CAMARET-SUR-MER

N° d'identification RGPD : 1810_T1_CCPC_CCSM_BM